

L'an mil huit cent sept le vingt deux du mois de jui-
 llet pardevant nous Maire officier de l'Etat civil de la commune
 de Wizernes département du pas de Calais Canton de
 Lumbres, est comparu Jean Joseph Torokens agé de vingt
 neuf ans ouvrier papetier domicilié à Wizernes, lequel
 nous a présenté un enfant du sexe féminin née le
 vingt un du mois de juillet présente année sept heures
 du soir, de lui déclarant, et de Marie celestine josphé
 Evrard son épouse, et à laquelle il a déclaré vouloir donner
 les prénoms de Marie adele, les dites déclarations et
 présentations faites en présence de Dominique Francois
 Joseph Vanéchout fabriquant de papier agé de
 quarante huit ans domicilié à St Omer et de Jacques
 Joseph Alexis Bommier agé de soixante deux ans
 fabriquant de papier domicilié en cette commune
 et ont le pere et les temoins signé avec nous le présent
 acte de naissance après que lecture leur en a été faite
 Torokens Jacques Bommier Josh Van'échout
 LjCleuet

acte reformé par
 Jugement rendu
 par le tribunal
 de première instance
 de l'arrondissement
 de Saint - Omer
 le dix huit janvier
 mil huit cent trente
 deux inscrit
 sur le Registre
 des actes de
 naissance
 de la commune
 de Wizernes pour
 l'an mil huit cent
 trente deux à la
 date du vingt
 quatre janvier,
 sous le numéro
 six, ordonnant
 que l'acte de nais-
 sance de marie
 adèle Torrekens
 sera rectifié en ce
 que le nom de
 Torrékens sera
 inscrit au lieu
 de Torokens
 le maire officier de l'état
 civil de la commune de
 wizernes f. Bellart

N.1807.7.22b

L'an mil huit cens sept , le vingt deux du mois de jui..
 pardevant nous Maire officier de l' Etat civil de la commu..
 de Wizernes département du pas de Calais Canton de
 Lumbres , est comparu Jean Joseph torokens agé de vingt
 neuf ans ouvrier papetier domicilié à Wizernes, lequel
 nous a présenté un enfant du sexe féminin née le
 vingt un du mois de juillet présente année sept heures
 du soir , de lui declarant, et de Marie celestine josphé
 Evrard son épouse , et à laquelle il a déclaré vouloir donner
 les prénoms de Marie adele , les dittes déclarations et
 présentations faites en présence de dominique francois
 joseph Vanéchout fabriquant de papier agé de
 quarante huit ans domiciliée à St omer et de jacques
 joseph alexis Bommier agé de soixante deux ans
 fabriquant de papier domicilié en cette commune,
 et ont le pere et les temoins signé avec nous le présent
 acte de naissance après que lecture leur en a été faites
 torokens Jacques Bommier Josh Van'échout
 LjCleuet